



***MICHELIN***  
***INFLATABLE SOLUTIONS***

***TUNNEL NEIGE***



***NOTICE D'UTILISATION***



---

Ce dossier contient l'ensemble de nos préconisations afin de vous guider dans l'utilisation de votre nouveau produit MICHELIN Inflatable Solutions.

Nous vous recommandons de le lire avec la plus grande attention lors de votre première utilisation, et de vous y référer au moindre doute.

Notre équipe commerciale reste bien entendu à votre disposition pour toute indication supplémentaire (e-mail : [commerce@inflatable.michelin.com](mailto:commerce@inflatable.michelin.com))



# SOMMAIRE

---

<b>I. Vérification du contenu de la livraison</b>	<b>4</b>
<b>II. Légende</b>	<b>5</b>
<b>III. Caractéristiques</b>	<b>6</b>
<b>IV. Installation</b>	<b>7</b>
<b>V. Démontage</b>	<b>8</b>
<b>VI. Entretien</b>	<b>10</b>
<b>VII. Conditions de garantie</b>	<b>11</b>



# I - VÉRIFICATION DU CONTENU À LA LIVRAISON

## Éléments inclus dans un KIT :

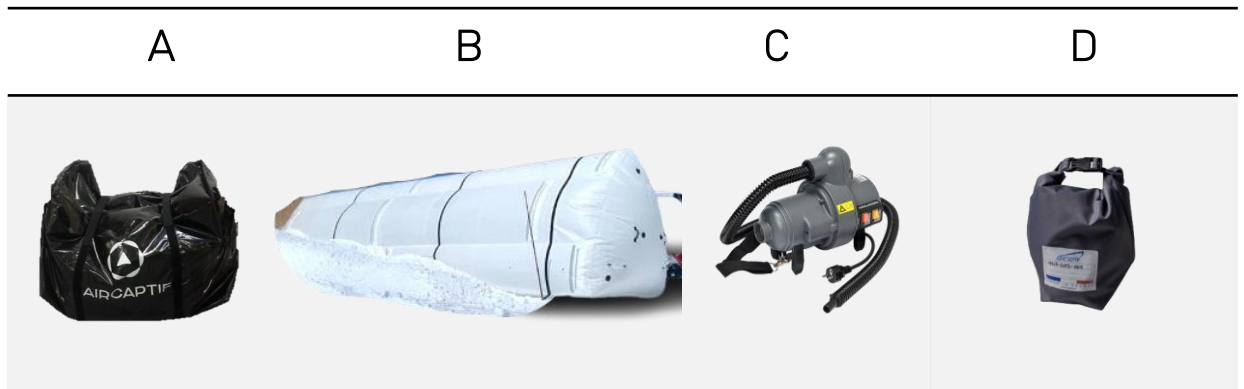
1x sac de transport (A)

1 x structure gonflable (B)

1x pompe haut débit (C)

## Éléments en OPTION :

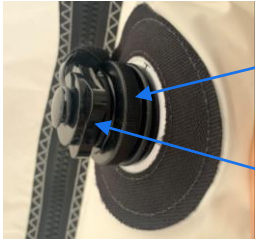
1x kit de réparation (D)





## II - LÉGENDE

---



Couronne inférieure, bouchon sans anti-retour pour dégonflage

Couronne supérieure, bouchon avec anti-retour pour gonflage



### III - CARACTÉRISTIQUES

---

<b>Tunnel de 10 m</b>	
<b>Largeur intérieure</b>	Gonflé : 2,65 m Replié : 1,4 m
<b>Hauteur sous arche</b>	Gonflé : 10 m Replié : 1 m
<b>Hauteur maximale</b>	Gonflé : 2,65 m Replié : 0,7 m
<b>Poids</b>	67 kg

---

6



## IV - INSTALLATION

Le temps d'installation est d'environ 1h15, gonflage compris.

### 1. Sortir la structure de son sac



### 2. Etaler la structure gonflable au sol

Plus la structure est étalée, plus rapide est son gonflage.

### 3. Gonfler la structure

7

- ✓ Assurez-vous que toutes les **valves soient solidement fermées** avant le début du gonflage. Et que tous les « **clamps** » **soient ouverts**.

*Chaque structure se compose de plusieurs boudins gonflables connectés entre eux par des tubes que l'on peut fermer à l'aide de pinces appelées « clamps ». L'ensemble forme le système « OnePump ».*

- ✓ Connecter la pompe à une valve. Le tunnel possède 7 valves : 5 à l'avant et 2 à l'arrière.
- ✓ Commencer le gonflage en appuyant sur « main motor » (bouton orange) quelques minutes puis appuyer sur le « mode boost » (bouton rouge) pour continuer le gonflage.





## IV - INSTALLATION

### a) Pré-gonfler les 3 boudins d'angles à environ 70%

- Gonfler les boudins des extrémités basses (20min)
- Gonfler le sommet (10min). Pour gagner du temps, vous pouvez brancher une des pompes sur le corps central.

### b) Gonfler le corps central

- Gonfler le corps central à l'aide des 2 valves (45min)



8

- ✓ Le volume d'air circulant entre les chambres à air étant important, 30 min après le gonflage, ne pas hésiter à regonfler 5 à 10min.



*Soyez très attentif lors de la fin du gonflage.*

**Privilégiez un tunnel légèrement sous gonflé dans un premier temps.**

*La main doit pouvoir légèrement s'enfoncer dans le tunnel.*

- ✓ Vous pouvez alors éteindre la pompe et fermer tous les clamps.







# V – DÉMONTAGE

Le temps de démontage est de 1h30, dégonflage compris.


## 1. Dégonfler la structure

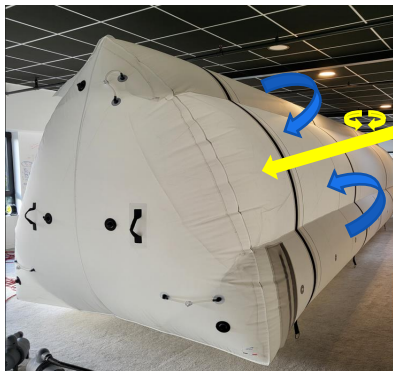
- ✓ Ouvrir toutes les valves à l'avant et à l'arrière.(comme entouré ci-dessous).
- ✓ Laisser le tunnel se dégonfler tout seul.



9

## 2. Plier la structure

-  ✓ Lorsque le tunnel est dégonflé, plier le tunnel en 3 dans le sens de la longueur.
- ✓ Replier ensuite le tunnel sur lui-même en laissant les valves ouvertes pour que l'air s'échappe.





## VI – ENTRETIEN

### 1- Usages comportant des risques

- ✓ Ne pas utiliser de machine ou de matériel coupant à proximité de la structure, sous peine de l'endommager.



- ✓ Ne pas utiliser de lestage abrasif (parpaing, pierre, métal), sous peine d'endommager prématurément le périmètre de l'abri.



10

- ✓ Ne pas mettre en contact l'abri avec des produits inflammables ou corrosifs, sous peine d'endommager la structure.





## VI – ENTRETIEN

---

### 2- Conseils d'entretien

Vous pouvez laver la structure au jet d'eau (éviter le lavage sous pression).  
Vous pouvez utiliser des agents doux : savon, produits vaisselle...

**Attendre que la structure sèche avant de la ranger dans le sac de transport.**

Le gonflage est garanti 48H. Avant chaque utilisation, vérifiez le gonflage.

**Un kit de réparation est inclus dans votre PACK.** En cas de fuite sur une chambre à air, enlever cet élément de la manche textile en prenant garde à ses attaches placées aux extrémités.

11

Ces attaches « œillets » prennent la forme de capuchons en plastique transparent.

Avec de l'alcool à 90°, nettoyer la zone de la fuite puis laisser sécher 1min.  
Appliquez enfin le patch autocollant en tendant bien la vessie. Presser avec des mouvements de va et vient le patch afin de le faire adhérer, puis replacer la vessie dans la manche textile, en fixant bien les extrémités.

Pour s'assurer de la conformité de la réparation, effectuer un premier gonflage en isolant le boudin fraîchement réparé du reste de la structure.



## VII – CONDITIONS DE GARANTIE

---

La garantie MICHELIN Inflatable Solutions est d'une durée d'un (1) an.

Cette garantie concerne les défauts suivants :

- ✓ Fuites sur une soudure défectueuse.
- ✓ Décollement d'une valve ou fuite au niveau d'une valve.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un mauvais montage, d'une mauvaise utilisation ou résultant d'une cause externe comme :

- ✓ Usure normale des composants.
- ✓ Détériorations dues à une agression extérieure.
- ✓ Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage) chute d'arbre etc.

12

Pour bénéficier de la prise en charge de la garantie, merci de nous envoyer une photo du produit avec la référence ou copie de votre facture à : [commerce@inflatable.michelin.com](mailto:commerce@inflatable.michelin.com).

Il est rappelé que la garantie commerciale ne vous prive pas des dispositions relatives à la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) ou la garantie légale de conformité (L211-1 et suivant du Code de la Consommation)

La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage : Nom et adresse de l'expéditeur Nom et adresse de l'utilisateur N° de notre bon de livraison, facture, devis, dimensions de l'abri, causes du retour.





## VII – CONDITIONS DE GARANTIE

---

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- ✓ bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir
- ✓ peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation
- ✓ est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

13

Par ailleurs, le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article L. 211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »